



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général

Affaire suivie par :

Le bureau de la gestion collective des corps communs

Courriel : cosi.srh-sg@justice.gouv.fr

Service des ressources humaines

Sous-direction des politiques statutaire et salariale ministérielle et de la gestion des ressources humaines de l'administration centrale

Paris, le 02 octobre 2025

Note

à l'attention de

Madame la sous-directrice des ressources humaines
des greffes des services judiciaires

Monsieur le sous-directeur des ressources humaines
et des relations sociales de la protection judiciaire de la jeunesse

Madame la cheffe du service des ressources humaines
et budgétaire de la grande chancellerie de la Légion d'honneur

Monsieur le chef du département des ressources humaines
de l'administration centrale

Madame la secrétaire générale de l'inspection générale de la justice
Mesdames et Messieurs les chefs de cabinet

Objet : Mobilité des adjoints techniques (hors DAP) du ministère de la Justice pour une prise de fonction au 1^{er} mars 2026 – Additif à la note de mobilité du 18 septembre 2025

Annexe : Liste des postes nouvellement offerts et des modifications apportées aux postes publiés dans la liste initiale

La liste des postes vacants des adjoints techniques (hors DAP) du ministère de la Justice figurant en annexe de la note du 18 septembre 2025 relative à la mobilité des adjoints techniques (hors DAP) du ministère de la Justice doit être complétée.

Vous trouverez en **annexe** la liste des postes nouvellement offerts et des modifications apportées aux postes publiés dans la liste initiale.

Vous voudrez bien inviter les adjoints techniques (hors DAP) à prendre connaissance de cette nouvelle liste de postes et, s'ils souhaitent modifier leur(s) vœu(x), **à remplir une nouvelle fiche de candidature comprenant l'ensemble des vœux pour tenir compte de leur nouveau choix. En effet, toute demande nouvelle annule et remplace la précédente.**

Pour les agents ayant réalisé la saisie initiale de leurs vœux sur le portail du **SIRH ministériel**, il convient également de saisir la modification de leurs vœux selon la même procédure.

Je vous informe que la date limite de dépôt des candidatures est maintenue au **lundi 20 octobre 2025, délai de rigueur.**

Les candidatures des agents doivent être transmises dès réception, par la voie hiérarchique, aux services des ressources humaines de la direction de rattachement :

Affectation actuelle des agents	Retour des fiches de vœux
DSJ – Services déconcentrés	DSJ – Bureau RHG1 – Section catégorie C pole-c.rhg1-sdrhg-dsj@justice.gouv.fr
DSJ – Administration centrale	DSJ – Cabinet – Pôle RH et du support de proximité mobilite-avancement.dsj@justice.gouv.fr
DPJJ – Services déconcentrés	DPJJ – Bureau RH4 – Section mobilités mobilites.dpjj-sdrhrs-rh4@justice.gouv.fr
DPJJ – Administration centrale	DPJJ – Bureau RH4 – Section suivi carrières AC M. LLEDO Benoit - benoit.lledo@justice.gouv.fr Mme MAMADOU Camille - camille.mamadou@justice.gouv.fr Mme KANSSAB Sara - sara.kanssab@justice.gouv.fr
GCLH	GCLH – Bureau RH et maisons d'éducation M. LE BOUQUIN - dominique.lebouquin@legiondhonneur.fr M. MICHEL - florian.michel@legiondhonneur.fr
SG, DACG, DACS, Cabinet GDS, IGJ, DIAV	SG – SRH – Bureau de l'accompagnement RH de l'administration centrale campagnes-collectives.srhsg-sg@justice.gouv.fr

Les adjoints techniques extérieurs au ministère de la Justice qui souhaitent candidater par la voie du détachement doivent transmettre leur dossier complet à l'adresse courriel du recruteur indiqué dans l'offre publiée sur le site Choisir le service public (CSP).

Je vous prie de bien vouloir assurer, sans délai, la diffusion de la présente note à tous les agents concernés relevant de votre direction.

Vous veillerez notamment à en assurer la diffusion aux agents placés en congé de maladie ou de maternité, mis à disposition, ou encore placés en détachement, en disponibilité, en congé parental, en congé de longue maladie ou de longue durée, en congé de formation professionnelle afin qu'ils puissent se porter candidats en temps utile.

Le sous-directeur des politiques statutaire
et salariale ministérielles et de la gestion des
ressources humaines de l'administration centrale



Lionel HOSATTE